



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20043439***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**13 MARS 2020**Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : 0442 183 111
Nom(en entier) : **ROYAL TAPIS DECORATION**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Rue Saint Luc 31 - 5004 Bouge (Namur)****Objet de l'acte : Renouvellement mandat des Administrateurs****Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 janvier 2020**

Par vote spécial et à l'unanimité, le mandat des administrateurs, à savoir Monsieur Dermience Stéphane (N.N. 63.10.25-327.25) et Madame Rosière Fabienne (N.N. 64.12.18-152.57), prénommés, est reconduit pour une durée de trois ans prenant cours à dater de la présente assemblée.

Le mandat de Madame Rosière Fabienne sera exercé à titre gratuit.

Pour autant que de besoin, l'assemblée décide de ratifier les actes posés par les administrateurs ainsi que par l'administrateur délégué depuis la péremption de leur mandat précédent, lequel est venu à expiration après l'assemblée générale ordinaire de deux mille seize.

Dermience Stéphane
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).